

## **DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 26.11.2020**

### **Finances :**

Le conseil municipal autorise M. le Maire, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

### **Affaires générales :**

Le conseil municipal :

- adopte son règlement intérieur,
- désigne les nouveaux membres du bureau de l'Association Foncière de Kogenheim.

### **Affaires scolaires :**

Le conseil municipal décide :

- de verser à la coopérative scolaire de Kogenheim une subvention pour l'année scolaire 2020-2021 destinée au paiement des transports scolaires pour les sorties pédagogiques,
- de prendre en charge le goûter de la St Nicolas offert aux enfants de l'école René Cassin.

### **Demande d'exclusion du régime des aides à l'électrification rurale**

Le conseil municipal demande de se soustraire au bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale et autorise M. le Maire à déposer cette demande auprès de Mme la Préfète du Bas-Rhin.

### **Fête de Noël des personnes âgées – Distribution de paniers garnis**

Vu la situation sanitaire actuelle, la commune ne pourra pas organiser en janvier 2021 le traditionnel repas de Noël des personnes âgées.

C'est pourquoi, le conseil municipal décide d'offrir un panier garni aux personnes âgées de la commune, qui ont été destinataires d'un courrier pour retirer ce colis à la mairie le 12 décembre 2020 entre 9 h et 12 h.